



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

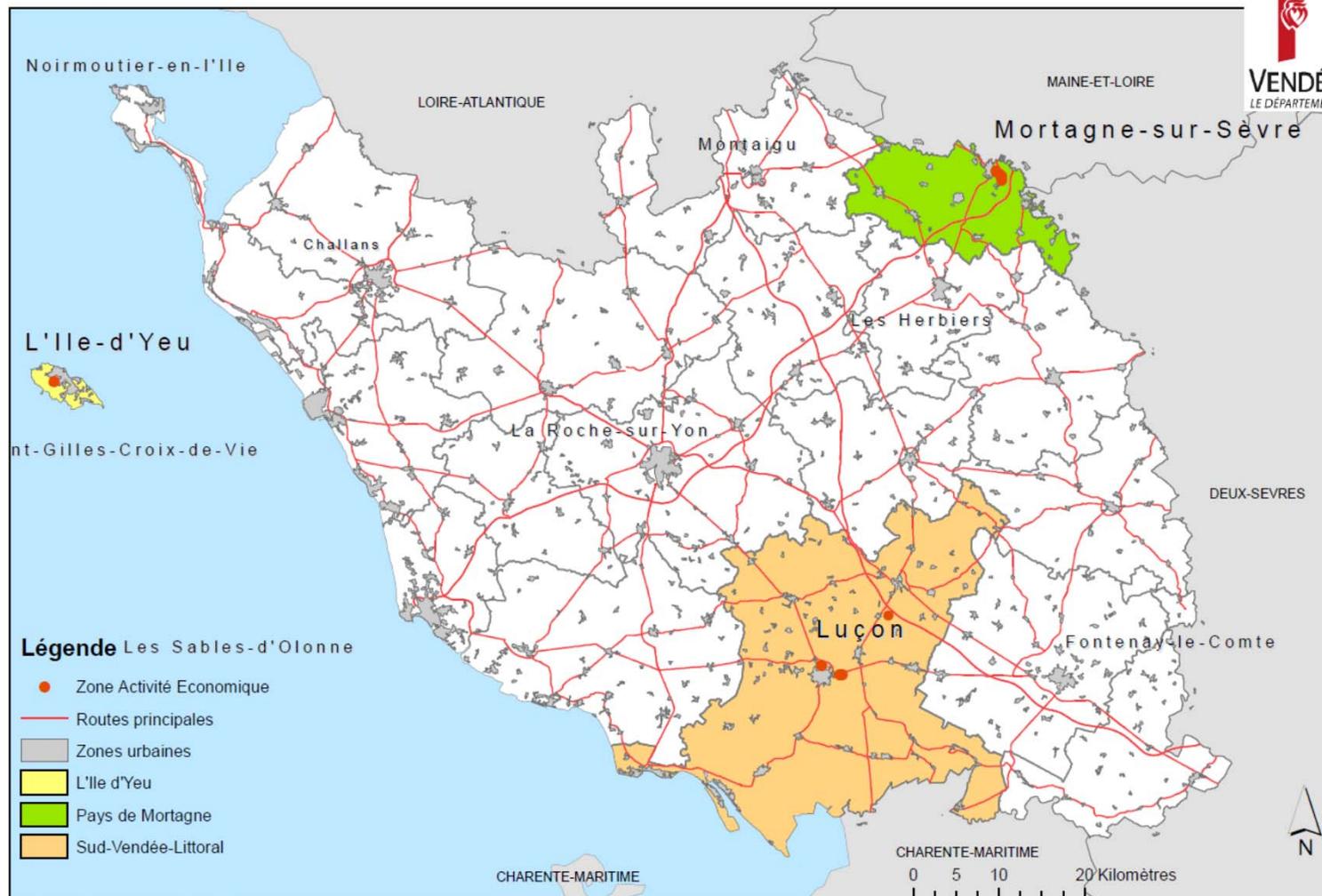
**AMI pour l'optimisation
des flux
sur les zones d'activités**

13 février 2018

Présentation de l'AMI

- adressé aux communes et à leurs groupements accueillant sur leur territoire des zones d'activités
- se déroule en 2 phases :
 1. un **appel à candidatures** : de juillet à fin septembre 2016, cet appel a fait l'objet de 4 candidatures :
 - commune de l'Île d'Yeu : zone artisanale de la Marèche (38 entreprises) ;
 - Communauté de communes du Pays de Mortagne : zones d'activités de Puy Nardon, la Louisière, Maunit et Gautreau, à Mortagne (65 entreprises);
 - Pays Né de la Mer devenu Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : zones d'activités de Sébastopol, des Trois Fontaines et de la Ferme Neuve, à Luçon (une centaine d'entreprises) et Vendéopole de Sainte Hermine.

Optimisation des flux énergies et matières



Présentation de l'AMI

2. une **phase d'étude** : commencée en octobre 2017 (après appel d'offres et sélection du prestataire), doit se terminer courant 2^{ème} semestre 2018 :
 - examen des flux entrants et sortants, à l'échelle des territoires concernés : flux de déchets ou matières valorisables, flux d'énergie, flux d'eau, mobilité au sein des zones d'activités ou en lien avec ces zones (salariés, produits, matières premières), ...
 - identification des axes d'optimisation :
 - économies d'échelle entre acteurs pour des prestations similaires ;
 - création d'équipements de production mutualisés ;
 - réemploi de déchets ou coproduits comme matière première secondaire ;
 - plan de mobilité ...

Les prestataires retenus pour l'étude



Deloitte.

Optimisation des flux de matières, énergie, eau, déchets des entreprises et des territoires

Aménagement et développement territorial

Développement durable au cœur du projet des organisations



Enjeux du projet pour le territoire

- Accroître la compétitivité des entreprises, du territoire en garantissant une meilleure protection de l'environnement
- Identifier les potentiels d'échanges et de synergies entre les entreprises du territoire
- Limiter le gaspillage des matières et la consommation de ressources naturelles non renouvelables
- Dynamiser le territoire par une coopération entre les acteurs locaux

Objectifs pour le Département

Accompagner au mieux les collectivités vendéennes en :

- définissant les conditions d'aménagement des zones économiques qui favorisent l'économie circulaire ;
- étoffant ses connaissances afin de faire évoluer sa compétence en ingénierie territoriale dans le domaine de l'environnement au service des territoires ;
- alimentant la base de données de l'Observatoire Départemental ;
- faisant bénéficier les autres collectivités vendéennes de ce retour d'expériences ;
- sensibilisant les entreprises industrielles, artisanales et agricoles.

Déroulement de l'étude : 3 phases

Octobre 2017 Démarrage de la mission

Phase 1: Etude Générale de la chaque zone d'activité – **terminée en décembre 2017**

Collecte et recueil d'information, constitution d'une base de données, repérage entreprises à auditer

Phase 2: Etude des flux énergétiques et matières sur un panel d'entreprises – **en cours**

Collecte auprès des entreprises les informations nécessaire aux audits, ateliers territoriaux, synthèse des informations et des caractéristiques des ZA

Phase 3 : Propositions de pistes d'optimisation adaptées à chaque zone d'activités

Proposition de pistes d'amélioration, hiérarchisation, possibilités, et support de communication

↓ Juin 2018 Fin de la mission

Les partenaires

- chaque collectivité : élus et référents très impliqués dans la démarche → perennité
- Ademe (co-financeur)
- chambres consulaires : Agriculture, Commerce et Industrie, Métiers et Artisanat
- SyDEV
- TRIVALIS